

Les Livings Labs, de nouveaux dispositifs d'action publique pour penser les métropoles et les territoires

Emmanuel Roux, Quentin Marron

► **To cite this version:**

Emmanuel Roux, Quentin Marron. Les Livings Labs, de nouveaux dispositifs d'action publique pour penser les métropoles et les territoires. Canadian Journal of Regional Science, Canadian Regional Science Association, 2017, Living Labs, innovation sociale et territoire, 40 (1), pp.33-41. <hal-01563768>

HAL Id: hal-01563768

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01563768>

Submitted on 27 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



Canadian Journal of Regional Science
Revue canadienne des sciences régionales

Les Living Labs, de nouveaux dispositifs d'action publique pour penser les métropoles et les territoires

Emmanuel Roux et Quentin Marron

UMR PACTE, Institut de Géographie Alpine, Université Grenoble-Alpes. Adressez vos commentaires à emmanuel.roux@univ-grenoble-alpes.fr.

Soumis le 17 août 2016. Accepté le 15 décembre 2016.

© Canadian Regional Science Association / Association canadienne des sciences régionales 2017.

Roux, E, & Marron, Q. 2017. Les Living Labs, de nouveaux dispositifs d'action publique pour penser les métropoles et les territoires. *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales* 40(1), 33-41.

Depuis le début des années 2000, on observe en France et en Europe une croissance quasiment continue de la création de Living Labs ; et ils sont régulièrement convoqués pour aborder les processus d'innovation dans les métropoles. Ce papier fait ainsi l'hypothèse que les Living Labs sont révélateurs de dynamiques territoriales en cours et qu'ils proposent possiblement de nouvelles manières de penser l'action publique pour le développement des territoires. Nous montrerons que ces dispositifs participent de l'augmentation métropolitaine, et proposent une façon renouvelée de penser l'action publique. Au demeurant, ils apparaissent encore assez peu investis par les pouvoirs publics.

Depuis le début des années 2000, on observe en France et en Europe, une croissance quasiment continue de dispositifs de connaissance et d'observation des territoires (Roux & Feyt 2011). Cette augmentation de dispositifs cognitifs répond notamment à un besoin de démocratisation de l'information et de la connaissance, ainsi qu'à une meilleure appréhension des réalités face aux défis et problèmes qui se posent dans une démocratie (Innerarity 2015).

Dans cette dynamique, les Living Labs sont devenus depuis quelques années des dispositifs de connaissance régulièrement convoqués pour aborder les processus d'innovation dans les métropoles (Besson 2012). À l'heure où les pouvoirs publics français invitent les territoires à un déploiement de l'innovation dans la diversité de ses formes¹, il est fait l'hypothèse que les Living Labs sont révélateurs de dynamiques territoriales en cours et significatifs de façons plurielles, voire

renouvelées de penser l'action publique dans les territoires.

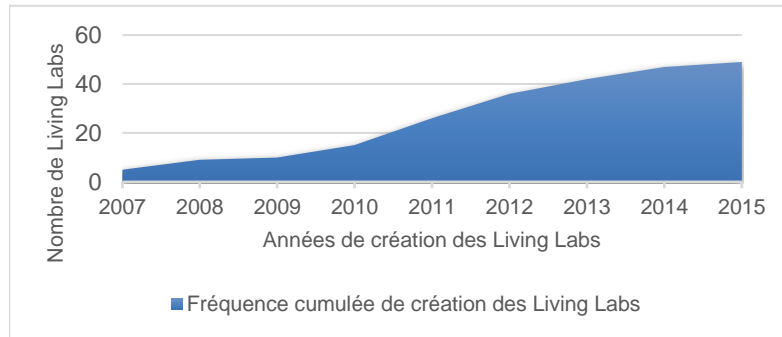
L'article propose dès lors un questionnement de recherche portant sur la façon dont les Living Labs sont susceptibles de permettre le renouvellement de la pensée du développement territorial et plus particulièrement de l'action publique territoriale. L'observation de quelques matérialités géographiques, thématiques et de rapports aux pouvoirs publics permet de saisir des réalités du déploiement des Living Labs en France et de leurs perspectives pour les métropoles. À partir d'une analyse géographique et d'enquêtes inédites réalisées en France dans le cadre de programmes de recherches (2015-2016)² portant sur la connaissance territoriale et l'innovation dans la conduite de l'action publique en France, ce papier propose de montrer que les Living Labs sont, à l'image de la géographie de la connaissance, des objets et dispositifs éminemment métropolitains. Cette analyse s'appuie notamment sur

l'élaboration d'une typologie des Living Labs en Europe et en France montrant la proportionnalité du déploiement des Living Labs en fonction de la taille des villes. De par leurs localisations et leurs natures, ils proposent possiblement de nouvelles manières de penser l'action publique pour le développement des territoires. L'observation des Living Labs dans leurs composantes thématiques, leurs structurations ou compositions permettent de mettre en débat leurs inscriptions dans la pensée et les modes d'organisation de la fabrication des territoires. Mais, si les Living Labs convoquent les attributs d'une augmentation métropolitaine et de modalités renouvelées du développement territorial, ils sont *a priori* encore peu pris en compte par les pouvoirs publics pour la conduite de l'action publique et du développement des territoires. Notre analyse mobilise les résultats de deux enquêtes réalisées dans le cadre de deux programmes de recherches en France. Ces enquêtes ont été diligentées auprès d'élus locaux au sein d'une métropole française d'une part (Grenoble Alpes Métropole), et de responsables administratifs de collectivités territoriales d'autre part (France entière). Ces enquêtes permettent de rendre compte notamment de la façon dont les dispositifs d'innovation ouverte, dont les Living Labs, sont considérés pour faire action publique dans les métropoles et territoires. Il s'agit aussi de cibler quelques limites actuelles des Living Labs dans leurs capacités à proposer de nouvelles solutions pour l'action publique.

Les Living Labs : objets des territoires métropolitains

Que l'on considère le réseau Living Labs Global, le réseau European Network Of Living Labs (ENoLL) lancé en novembre 2006 à l'initiative de l'Union européenne, le réseau des Living Labs et Espaces d'innovation Américaine Latine et les Caraïbes (LEILAC) ou encore en France le réseau Living Labs et Espaces d'innovation (RELAI), tous traduisent une montée en puissance des Living Labs. Cette mise en lumière s'exprime notamment à travers le monde par une labellisation, une aug-

FIGURE 1. Croissance des Living Labs labélisés « European Network Of Living Labs » en France



Source : Marron, Roux d'après données ENoLL (2015)

mentation des réflexions et des projets que suscitent ces formes plurielles de dispositifs d'innovation ouverte. Cette augmentation est notable en France (cf. figure 1) et elle est l'expression de dynamiques territoriales en cours. Mais de quels ordres sont-elles ?

Si l'on se réfère aux plus de 300 Living Labs labélisés par ENoLL³, le résultat est sans appel : c'est résolument le caractère urbain et métropolitain que montre la répartition par strates de population⁴ de la spatialisation des Living Labs (cf. figure 2). À l'échelle européenne, près d'un Living Lab sur cinq se situe au sein de la capitale nationale du pays considéré.

Que ce soit en Europe ou en France, l'analyse proposée permet de montrer que plus le poids de population de la ville est important, plus le nombre de Living Labs augmente. De plus, si la part des Living Labs qui se situent dans des villes de moins de 15 000 habitants n'est pas totalement négligeable, la plupart de ces derniers se localisent dans des aires urbaines de plus de 100 000 habitants⁵. Ainsi, en Europe et en France, 65 % des Living Labs se situent résolument dans des villes de plus de 100 000 habitants ; et près de 50 % d'entre eux se situent dans des villes de plus de 200 000 habitants en Europe, contre 40 % en France (cf. figure 3 et figure 4).

Les Living Labs apparaissent ainsi comme des espaces de l'innovation ouverte, mais essentiellement présents, en France et en Europe, dans

des contextes urbains. Ce caractère métropolitain des Living Labs s'inscrit dans le prolongement et le renforcement du rapport historique entre villes, connaissances et innovations territoriales. La concentration des lieux de connaissances et savoirs dans ces espaces urbains joue en effet depuis longtemps un rôle d'accélérateur des innovations (Perroux 1967; Besson 2012). La ville est également un espace de concentration des sites de production, des classes créatives (Florida 2002) ou encore un espace aux aménités diverses, produisant ainsi un ensemble d'externalités positives (Darchen & Tremblay 2008), essentielles aux processus d'innovation et de développement des métropoles (Veltz 2005; Besson 2012). Avec cette grande hétérogénéité de ressources locales et extra-locales (Halbert 2010), les métropoles sont bien le lieu central de la production d'innovations auxquelles les Living Labs participent. Ils constituent des ressources territoriales (Gumuchian & Pecqueur 2007) mobilisant une pluralité d'acteurs en quête de solutions pour les territoires. Ils concourent ainsi possiblement à une nouvelle façon de penser l'action publique.

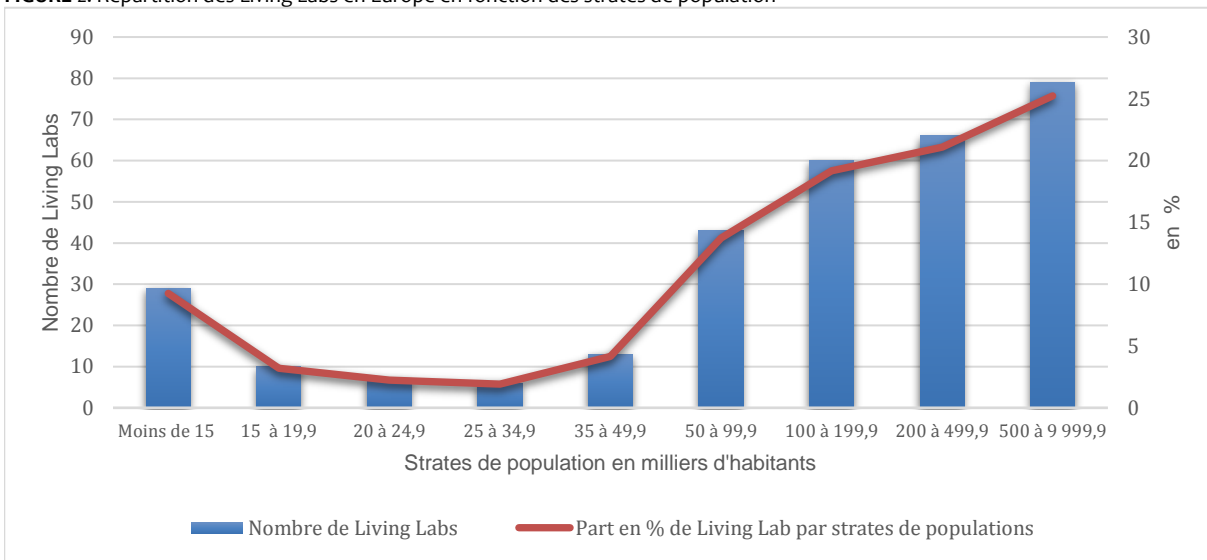
Vers un renouveau de la connaissance et de l'action publique sur les territoires

L'actuelle action publique locale des métropoles et plus globalement des territoires est dans une période de transition. Les concepts, les organisa-

tions, les outils institutionnels, politiques et administratifs inventés il y a plus de 30 ans régissent encore largement la façon de penser les territoires. Imaginé dans un contexte de décentralisation, emprunts du *new public management* (NPM) recherchant une certaine efficacité via un *monitoring* territorial (Roux & Escaffre 2016), un pilotage par la performance et la mise en concurrence notamment (Osborne & Gaebler 1992); l'actuel modèle d'action publique fait face à de nombreuses critiques (Scherer 2015) au point d'être considéré comme désormais inefficace pour répondre aux enjeux de la société. À ce modèle hérité, fonctionnant plutôt en silos et conservant ses distances avec les citoyens tout en les incitant à la participation (Scherer 2015), s'adjoignent depuis les années 2000 des formes plurielles de pensée du développement et d'administration des territoires. Le *new public management* est invité à composer et intégrer les innovations sociotechniques apparues depuis une vingtaine d'années avec la révolution numérique et technologique (Compiègne 2011). Il est aussi questionné par une multiplicité d'initiatives dépassant les seuls cadres institutionnels et intégrant les associations, les mouvements de citoyens, la montée des usagers (Ennuyer 2005; Strobel 1993; Cottier & Choquet 2005), et la place de la société civile (Guillermou 1992; Mappa 2013) pour réfléchir collectivement à leur avenir et à celui de leur territoire.

Dès lors, on observe des pratiques de conduite de l'action apparemment plus alternatives aux formes managériales que connaissent historiquement les administrations et les services des collectivités territoriales. Elles se présentent explicitement comme des innovations et visent à faire évoluer ces dernières en se réclamant des cultures et des méthodes du design, de l'*open source*, de l'ethnographie ou encore de l'innovation sociale. Les formes concrètes que prennent ces actions paraissent multiples et a priori novatrices : immersions sur des terrains ; projets collectifs associant une pluralité d'acteurs (designers, fonctionnaires, usagers, chercheurs en sciences sociales et créatives) ; expé-

FIGURE 2. Répartition des Living Labs en Europe en fonction des strates de population



Source : Marron, Roux d'après données ENoLL (2015)

rimentations, expositions publiques intégrant des procédés artistiques et utilisant l'espace public ; utilisation massive de supports inhabituels dans l'administration (photos, vidéos, posters, récits, compositions artistiques...). Ces nouvelles manières de penser les administrations et d'envisager la conduite de l'action s'inscrivent dans le mouvement plus vaste des « formes d'innovations publiques » (FIP), étape nouvelle de la modernisation de l'action publique.

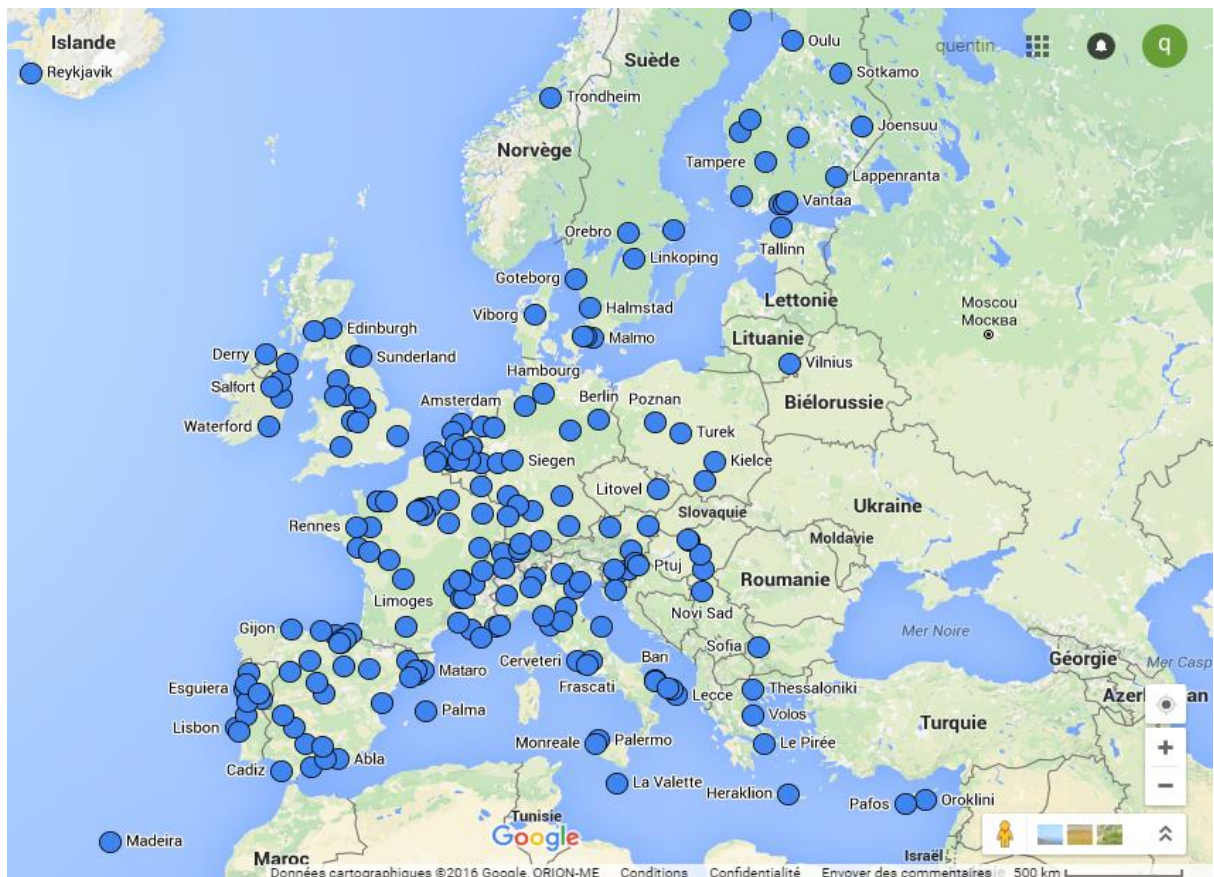
On observe ainsi à première vue les ingrédients d'une évolution de méthodes, et de postures pour conduire l'action publique locale. Celles-ci entrent particulièrement en résonance avec les principaux piliers du concept de Living Lab : méthodologie d'innovation ouverte portée et centrée sur l'utilisateur ; écosystèmes d'innovation ouverte avec un partenariat de type « Public-Private-People » (traduit « partenariat public, privé, personnes ») ; participation des usagers à la recherche de solutions, à la création de nouveaux services, de produits ou d'outils, et à la création de lieux démonstrateurs (virtuels et physiques) ancrés dans un territoire

(Ståhlbröst & Bergvall-Kåreborn 2008; Janin *et al.* 2013; Følstad 2008; Molinari 2011).

À travers ces principes, et en s'appuyant sur les usagers (habitants et citoyens), l'approche des Living Labs ouvre des perspectives de renouvellement de la manière de concevoir la connaissance territoriale et l'action publique. Si bien, que l'on tend désormais à les considérer comme partie prenante d'une économie de la connaissance, voire d'une société de la connaissance (Innerarity 2015; Talandier 2015). Les Living Labs peuvent ainsi contribuer aux réflexions relatives au processus et sens de la métropolisation (Ghorra Ghobin 2015) ainsi qu'au renouvellement des pratiques des constructions métropolitaines (Le Bras, Seigneuret & Talandier 2016). Ce sont des espaces de rencontres et d'échanges, des supports techniques, logistiques et de communications pour les innovateurs, et des lieux d'expressions et d'actions pour les utilisateurs (Kaplan & Marcou 2009). De ce fait, ils sont susceptibles de favoriser des rapports de réciprocités et de partage de ressources cognitives plus ou moins hétérogènes. Ces

formes de coopérations inter-organisationnelles, interpersonnelles peuvent nourrir l'intelligence des espaces métropolitains (Vanier 2015). Et réciproquement les territoires des métropoles peuvent favoriser les synergies entre une diversité d'acteurs. Ainsi les métropoles et Living Labs peuvent favoriser des dynamiques d'innovations collectives faisant ressources (nouvelles) pour le territoire (Gumuchian & Pecqueur 2007). La mise en réseau permet aussi la révélation, l'identification de ressources latentes et mobilisables pour les rendre actives afin de solutionner des problématiques territoriales. En tant que potentiel capital social (Putnam 2000), on peut considérer les Living Labs comme des espaces de créativité urbains. En ce sens, la géographie des Living Labs urbains fait évidemment écho aux travaux portant sur l'économie de la connaissance et son lien aux dynamiques métropolitaines (Campagnac-Ascher 2015). Pour autant, si l'on saisit bien les perspectives et bénéfices de l'approche Living Lab dans la pensée de l'action publique sur les territoires, qu'en est-il de leurs déploiements et leurs pratiques ?

FIGURE 3. Répartition géographique des Living Labs labélisés « European Network Of Living Labs » en Europe



Source : Marron, Roux d'après données ENOLL (2012)

Dans les pratiques, les Living Labs, tant dans l'ingénierie qu'ils suscitent que dans les acteurs qu'ils mobilisent, sont au fond l'expression polymorphe de façon penser le développement métropolitain. Si l'on considère le portage des Living Labs par exemple en France, on recense trois principales configurations de déploiement des Living Labs qui toutes participent de la construction des espaces métropolitains, et qui potentiellement augmenteront leurs fragilités, inégalités et ségrégations.

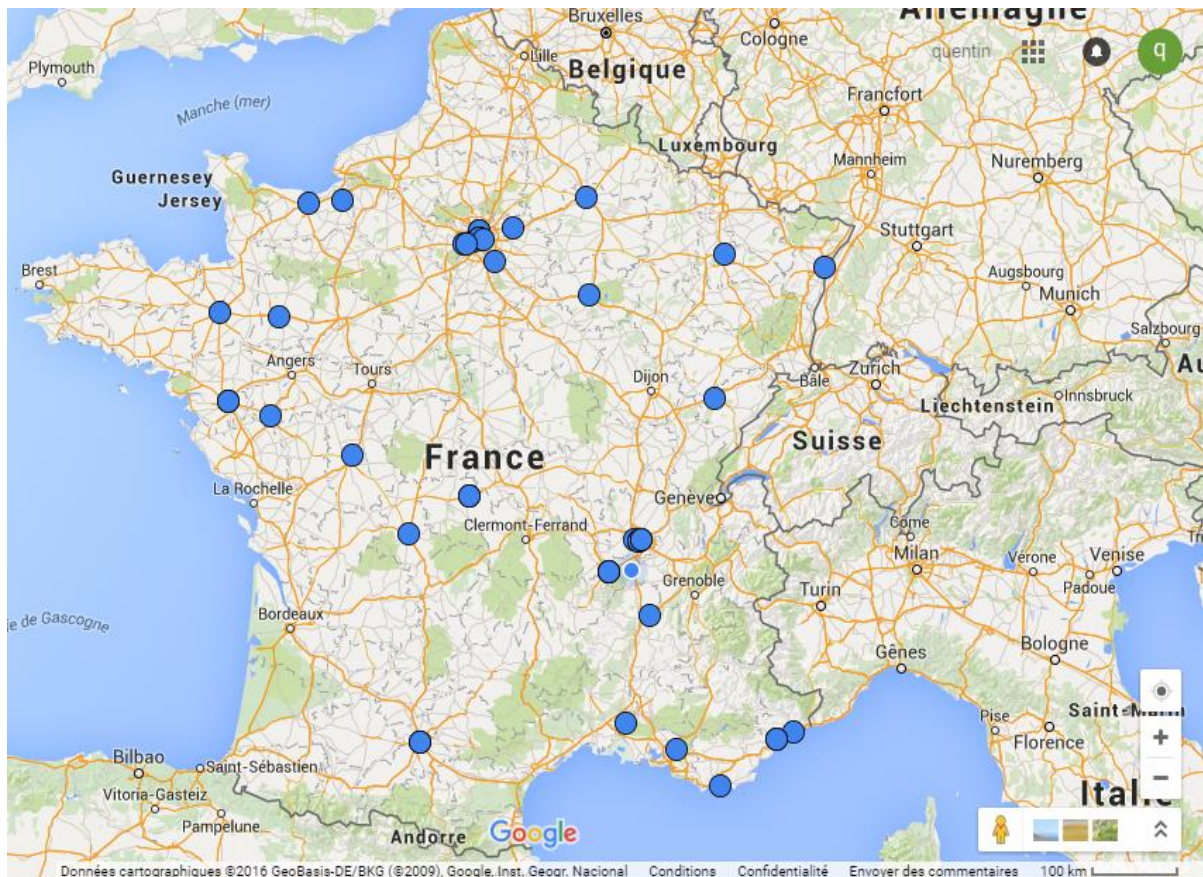
De façon assez marginale, dans un cas sur dix, les Living Labs sont à l'initiative des institutions publiques ou des collectivités territoriales. Nous avons dit les raisons de leurs difficultés de se renouveler. Mais au demeurant, on peut aussi constater l'existence de collectivités qui portent la créativité, qui innove, impulsent,

organisent, imaginent les services aux publics (Région Pays de la Loire, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, région Champagne-Ardenne, département du Val-d'Oise, métropole du Grand Lyon ou encore le laboratoire public de la 27^e région). On peut ainsi y voir là un média pour (re)penser leurs rôles, leurs missions, leurs fonctionnements, leurs contributions à l'accès des publics à la ville et à l'innovation, et ce dans des registres pluriels. Qu'il s'agisse par exemple d'investir les questions d'éducation en pensant l'école de demain (Ways Of Learning for the Future Living Labs à Bruxelles) ; qu'il s'agisse d'envisager l'accès à la santé pour tous (Tele Health Aging Territory Living Labs à Besançon) ou de favoriser les rapports à urbains qu'entretiennent les personnes âgées (Gerontechnology Living Labs à Paris) ; qu'il s'agisse enfin d'imaginer des so-

lutions innovantes pour prévenir les populations des risques et catastrophes environnementales (QuakeUp à Sophia Antipolis) ; ces initiatives ont toutes pour objet de contribuer à la réduction de fragilités territoriales, qu'elles soient éducatives, sanitaires ou environnementales.

Dans 25% des configurations, les Living Labs sont portés en France plutôt exclusivement par des structures privées. Dans ce cas de figure, l'innovation et l'expérimentation s'inscrivent notamment dans une perspective d'augmentation de qualité de vie des citoyens et de développement économique (ICT Usage Lab à Sophia Antipolis intégrant une dimension santé) et de développement culturel et touristique (i-matériel Lab à Paris ; Universcience à Paris).

FIGURE 4. Répartition géographique des Living Labs labélisés « European Network Of Living Labs » en France



Source : Marron, Roux d'après données ENOLL

Dans la majeure partie des configurations (65 %), les Living Labs sont portés par une multiplicité d'acteurs qui peuvent concerner tout à la fois des collectifs associatifs, des entreprises privées, mais aussi des universités, des collectivités territoriales ou des pouvoirs publics. Ces configurations hybrides sont plutôt portées par le privé, mais avec l'aide du public sous forme de partenariat et dans plus de deux tiers des cas sous forme de cofinancements. Cela concerne tous les niveaux institutionnels, de l'Europe aux intercommunalités, en passant par l'État, les régions et les départements. Elles peuvent porter là aussi sur des perspectives d'aménagement du territoire et de qualité de vie des citoyens (Lorraine Smart Cities Living Labs à Nancy, les ateliers Humanicité à Lille). Elles peuvent s'inscrire aussi dans des dispositifs de types cluster ou pôles de compétitivités : on indiquera à titre d'exemples les Living

Labs respectifs de Ouest MediaLab à Nantes inscrit dans le cluster du même nom ; Nova Child à Cholet inscrit dans le cluster du même nom également.

Dans ces cas de figure, les Living Labs peuvent être considérés comme les étendards ou prolongements visibles et opérationnels de politiques institutionnelles de développement ou d'actions territorialisées. Elles prennent également d'autres formes organisationnelles partenariales et collectives telles que des collectifs associatifs ou des établissements publics de coopération culturelle (Design Creativ Living Labs à Saint-Etienne) ou encore des établissements publics à caractère industriel et commercial (CESARS télécommunication à Toulouse). Les collectivités territoriales jouent ici le rôle de mise en condition favorable d'accompagnateurs et de promotion de l'innovation en favorisant son inscription territoriale, ses conditions

d'expression et ses expérimentations « grandeur nature ».

Les dispositifs d'innovation ouverte sont donc pluriels dans les champs d'investigations et d'innovations des Living Labs. Mais on observera qu'ils concernent en particulier des projets relevant du champ de la santé : amélioration des conditions d'accès à la santé, prévention contre le cancer, gérontologie, autonomisation des usagers, lutte contre les handicaps. Autant de problématiques territoriales et sociétales en devenir au sein des métropoles et des territoires. En second lieu, les Living Labs investissent et concernent le champ de l'éducation : culture et médiation culturelle, apprentissage pour les scolaires, pédagogie à l'environnement, etc. Enfin de manière non exhaustive, les Living Labs investissent les domaines de la qualité de vie et du développement économique,

de l'environnement, du patrimoine, de l'alimentation, de l'agriculture, ou encore du tourisme. Finalement, ce sont autant de registres aux configurations hybrides qui participent aussi de la pensée et de la fabrique des métropoles.

On retiendra, à l'image de cette lecture des configurations des Living Labs en France, que si l'on observe des champs d'investigations privilégiées, il n'existe pas particulièrement selon les territoires de spécialisations des problématiques. Autrement dit, chacun s'intéresse aux problématiques sociétales et métropolitaines que sont principalement la santé, et l'éducation. Ainsi, à l'image des Living Labs, les métropoles sont résolument investies par une diversité d'acteurs, à la fois formels et informels. Elles sont une hybridation entre savoirs professionnels (compétences), savoirs militants et savoirs d'usage (comportements, représentations). Elles doivent composer à ce titre avec cette pluralité tant en matière de gouvernances, de réflexions, de projets, que de traductions opérationnelles. Lieux de coalitions et de constructions collectives, mais aussi de compétitions ou de possibles ségrégations quant à l'accès à ces espaces et ces innovations, les Living Labs sont également les lieux d'expression de métropoles complexes voire duales.

Cette complexité s'exprime aussi dans la double perspective que revêtent ces dispositifs. Il existe une diversité de configurations de Living Labs qui visent à « mieux satisfaire les besoins qui s'expriment dans la société », à « augmenter la qualité des produits, services et technologies », ou encore à « conquérir de nouveaux marchés ». (Janin *et al.* 2013 : 8). Si, a priori, tous ambitionnent une augmentation métropolitaine, leurs finalités n'en demeurent pas moins assez floues. Mais on peut observer deux orientations en matière de finalités. La première, inscrite dans le prolongement originel proposé par William J. Mitchell du Massachusetts Institute of Technology (MIT), envisage les Living Labs comme des ressources nécessaires pour accélérer les processus d'innovation et leur mise sur le marché, tout en réduisant

par l'expérimentation les risques inhérents à la mise sur le marché des services, des usages et des produits. Cette place centrale et finale du marché est d'ailleurs reprise par l'organisme ENOLL, qui souligne qu'un des objectifs des Living Labs est de tester dans des conditions réelles et écologiques, des services, des outils ou des usages nouveaux dont la valeur est reconnue par le marché. Mais une seconde perspective est également envisageable, voire complémentaire. Considérant le détournement comme l'un des fondamentaux des Living Labs, on observera que ces derniers peuvent avoir aussi des portées plus sociales, culturelles ou environnementales en mobilisant les usagers comme ressources collectives et cognitives. Dans cette perspective, il est concevable de penser les Living Labs comme porteurs de bien-être tant individuel que collectif pour faire les métropoles et les territoires. Reste pour autant que leur intégration comme perspective effective de renouveau de l'action publique demeure encore une gageure.

Les Living Labs, (encore) peu intégrés dans la pensée et le fonctionnement des pouvoirs publics

Dans un contexte législatif invitant à l'organisation du développement économique et de l'innovation, deux enquêtes conduites en France, dans le cadre de programmes de recherches (2015-2016) portant sur la connaissance territoriale et l'innovation dans la conduite de l'action publique en France, apportent des éléments d'analyses intéressants sur la façon dont les Living Labs sont susceptibles d'être considérés dans cette perspective de conduite du changement et du développement des territoires.

Une première enquête conduite auprès d'un panel de 120 élus locaux de la région grenobloise (France) souhaite appréhender les pratiques et les attentes des élus en matière de connaissance territoriale pour leurs actions. Les questionnements portent ainsi sur l'identification et la qualification des dispositifs, des outils et des types d'informations mobilisés par les

élus. Parmi ces questionnements figurent des interrogations quant à leurs usages ou recours actuels à des dispositifs d'innovation ouvert de type Living Labs et leurs regards quant à une possible mobilisation de ce type de dispositif pour penser leurs actions à venir. C'est en ce sens que le rapport aux Living Labs comme dispositifs mobilisables pour penser l'action publique locale d'une métropole est appréhendé.

La seconde enquête a été conduite auprès d'un panel de 400 responsables techniques d'intercommunalités en France. L'enquête porte sur leurs représentations et pratiques à l'égard des dispositifs de connaissance que sont les diagnostics de territoire. Il s'agit notamment d'en appréhender leurs usages dans la conduite de l'action publique. Il s'agit aussi de penser l'amélioration de dispositifs de connaissance et de renouvellement de l'action publique en questionnant les responsables sur la façon dont les Living Labs permettent (ou non) d'envisager l'innovation dans la conduite de l'action publique.

Les résultats de ses enquêtes conduites auprès d'élus ou de techniciens de collectivités territoriales sont à l'égard des Living Labs pour le moins édifiants. Les protagonistes de l'action publique considèrent bien la nécessité de parfaire celle-ci afin de mieux répondre aux problématiques sociétales et territoriales. Mais, si les Living Labs font bien désormais a priori partie intégrante du paysage de l'innovation territoriale, ils ne constituent pas vraiment pour les responsables politiques et techniques locaux ni des supports de connaissance et d'intelligence guidant leurs prises de décisions et leurs actions, ni même des perspectives pour le renouveau de l'action publique.

Du point de vue des élus locaux, les résultats de l'enquête nous enseignent ainsi que ces derniers fondent leurs actions de façon privilégiée sur leurs rapports (rencontres, concertation) avec les habitants, usagers et socioprofessionnels des territoires (40 %), sur le recours à des dispositifs

d'observation, d'études et d'expertises (25 %), sur la presse et les médias (25 %) et sur d'autres dispositifs de type conférences ou formations (10 %). Les Living Labs ne figurent pas parmi les dispositifs d'informations mobilisés pour agir. En termes de perspectives de renouveau de l'action publique, le résultat n'est guère plus favorable quant à la mobilisation de ces dispositifs pour faire action publique et développement des territoires. En effet, les élus locaux pensent améliorer leurs actions en recourant en premier lieu à des dispositifs de concertations avec les usagers des territoires (42 %), en second lieu à des rencontres avec les publics associatifs et socioprofessionnels des territoires (30 %), mais également à des dispositifs de formations ponctuels (14 %), ou à d'autres formes d'augmentation de leurs connaissances (12 %). Et enfin, en dernier lieu, à des dispositifs d'innovation tels que les Living Labs (2 %). On notera que s'il existe une faible sensibilité des élus à l'égard des Living Labs, ceux qui en manifestent une, se caractérisent moins par des déterminismes liés à leur sexe, leur âge ou le degré de leur fonction électorale que par un haut niveau d'études supérieures.

Concernant les responsables techniques⁶ des intercommunalités⁷, les dispositifs innovants tels que les Living Labs ne font pas non plus partie des dispositifs les plus à même d'être mobilisés pour supplanter les dispositifs classiques de conduite de l'action territoriale. Autrement dit, la mobilisation possible des Living Labs apparaît au 5^e rang parmi 7 modalités proposées comme solution pour améliorer ou renouveler l'action publique. Dans un ordre décroissant, se retrouve le recours à des dispositifs d'évaluation (rang 1), d'observation ou de monitoring continu (rang 2), d'études (rang 3), de concertation (rang 4), d'innovation de type Living Labs (rang 5), d'expertise privée ou scientifique (rang 6) et enfin d'autres formes d'ingénierie (rang 7).

Si les Living Labs ne semblent pas faire sens, cette expression globalisante est à considérer avec nuance selon les territoires. En effet, on observe

que les Living Labs sont bien plus plébiscités (rang 3) dans les espaces métropolitains que dans les espaces des petites villes et des territoires ruraux (rang 6). Cela tend à accréditer la thèse d'un objet polymorphe, certes différemment approprié selon les configurations territoriales, mais plutôt métropolitain : il apparaît ainsi plus approprié et inscrit dans le logiciel et les pratiques de la pensée métropolitaine que dans celle des territoires intermédiaires et ruraux. En outre, on peut y voir là l'expression d'une disparité ou discontinuité dans la façon de penser l'innovation territoriale ; on peut également y voir une forme hybride et émergente de pensée du développement métropolitain, non sans quelques paradoxes et effets potentiellement négatifs : spécialisation, « technologisation », ségrégation.

Et en effet, si les horizons ouverts par les Living Labs permettent d'envisager le renouvellement fécond de l'action publique, ils ne sauraient occulter quelques points d'interrogation quant à leurs capacités de répondre aux enjeux sociétaux.

L'analyse de la répartition géographique des Living Labs dessine, nous l'avons vu, une France des villes. En creux, force est de constater que les espaces ruraux et les espaces périurbains ne sont pas absents, mais moins bien représentés (Digital Home Living Lab, Autonom Lab, Pôle Numérique, etc.). Cela n'est pas sans questionner la capacité de diffusion et d'essaimage des Living Labs sur l'ensemble des territoires ou plus précisément des différentes configurations territoriales (du rural à l'urbain en passant par le périurbain). En allant plus loin, il est même possible d'envisager l'émergence d'une nouvelle forme de fracture spatiale (Davezies 2012).

Au plan scalaire, la mise en place de Living Labs interroge aussi sur leurs éventuelles portées territoriales. Il est entendu ici la capacité de ces dispositifs de passer d'une échelle micro à une échelle méso voir macro. En effet dans une majorité des cas, les projets initiés par les Living Labs agissent sur une échelle micro (maison, rue). À l'inverse peu de projets portent sur

des échelles méso (quartier), voir macro (métropole, région). Si les Living Labs font aujourd'hui « rue », ils ne font pas encore « ville ».

Une troisième attention porte sur la gouvernance que proposent ces dispositifs. Symbolisés par « les 4 P » c'est-à-dire les partenariats publics-privés-personnes, les Living Labs offrent un modèle de gouvernance plutôt original et innovant. Prenant la forme d'un écosystème, les acteurs ne sont pas censés être dans une forme de hiérarchie, mais bien dans une certaine « égalité » autour de l'usager, qui est lui central. Mais pour autant, il n'en reste pas moins posé la question de la réalité des implications et place de chacun dans les dispositifs : jeux de pouvoirs, de dominations, de forces.

Une quatrième attention porte sur le profil des usagers. Le caractère urbain, numérique et technologique, questionne quant à la capacité à toucher et intégrer le plus grand nombre. Dit autrement, c'est la question de la diversité et du faire ensemble qui est posée ici. Les Living Labs concernent-ils une minorité « élitiste » ? La question mérite en tout cas d'être étudiée. Au bout du compte, si les Living Labs ouvrent des perspectives pour aborder différemment l'action publique locale des métropoles, ils ne sont pas sans laisser des interrogations sur un éventuel caractère élitiste, sélectif, voire ségrégatif (Bourdin 2016).

Une cinquième et dernière attente concerne le caractère réellement actif des Living Labs. Une recherche s'appuyant en partie sur l'organisme ENOLL permet de constater que ces dispositifs recouvrent des réalités très diverses pouvant aller d'actifs à inactifs. Ainsi, près de 25 % des Living Labs sont susceptibles de n'être qu'affichage ou « coquilles vides ». Cela pose des questions sur le caractère potentiellement éphémère où relevant de l'effet de mode de ces dispositifs et sur la manière dont les pouvoirs publics locaux se saisissent réellement de ces derniers pour repenser leur métropole.

Les Living Labs comme perspective territorialisée d'action publique

L'observation des Living Labs participe de leur meilleure compréhension. L'analyse proposée de la dynamique de création de ces dispositifs montre que leur trajectoire est, en France comme en Europe, en constante augmentation. Ces dispositifs d'innovation ouverte semblent ainsi progressivement faire partie intégrante du paysage de la connaissance territoriale, et participer, au moins dans leurs intentions, de l'innovation des territoires. L'apparent engouement qu'ils suscitent tout comme leur déploiement mérite ainsi que l'on s'intéresse à leur portée en matière de conception nouvelle de l'action publique et du développement territorial.

Au plan géographique, on observe que les Living Labs semblent accompagner ou s'inscrire de façon privilégiée dans des configurations et des dynamiques métropolitaines. Ils confortent en ce sens les rapports anciens et singuliers entre connaissance et villes (et réciproquement). Mais si on admettra que les contextes métropolitains sont le lieu privilégié d'émergence des Living Labs, ils concernent également d'autres configurations territoriales, y compris rurales, à l'instar des Living Labs tels que « Autonom'lab » dans le Limousin en France, ou d'Acadie Lab au Québec pour ne citer qu'eux. Au plan des discours politiques et de leurs traductions législatives, les Living Labs, en tant que dispositifs ouverts d'innovation, s'inscrivent a priori dans l'esprit des actuels textes législatifs. Ceux-ci envisagent en France, l'augmentation métropolitaine ainsi que le développement économique des territoires, au prisme de l'innovation. Convoquant notamment l'innovation technologique, sociale et/ou organisationnelle, les Living Labs sont susceptibles de participer à cet élan.

L'intérêt autour des Living Labs, dans leur capacité à renouveler l'action publique et le développement territorial, tient pour nous à une com-

plémentarité de composantes. Quand bien même les Living Labs sont plutôt métropolitains, ils existent et peuvent se développer dans une pluralité de configurations territoriales. Autrement dit, ils épousent les contours de problématiques territorialisées qu'ils essayent de solutionner. Ces problématiques peuvent concerner tant la santé, que l'éducation, la culture, la qualité de vie ou le développement économique... Autant de sujets qui constituent pour des acteurs des préoccupations partagées. Les Living Labs peuvent en effet être considérés comme des espaces d'interfaces ou de médiations originaux réunissant des acteurs pluriels dans un partenariat « public, privé, personnes ». Cette synergie d'acteurs (« écosystème ») permet de penser, d'élaborer et de mettre en œuvre des réponses adaptées aux enjeux et problèmes des territoires. On peut ainsi imaginer que les Living Labs par leur « modulabilité » puissent à territoire donné, à problématiques spécifiques, apporter des solutions territorialisées. C'est en ce sens qu'il est envisageable de parler de « Living Labs territorialisées » ou de « territorialisation des Living Labs ».

Références

- Besson, R. 2012. *Les Systèmes Urbains Cognitifs : des supports privilégiés de production et de diffusion d'innovations ? Études des cas de 22@Barcelona (Barcelone), GIANT/Presqu'île (Grenoble), Distrito tecnologico et Distrito de Diseno (Buenos Aires)*. Grenoble: thèse de doctorat Sciences des territoires, Université de Grenoble PACTE.
- Bourdin, A. 2016. *La Métropole fragile*. Paris : Le Moniteur, POPSU.
- Campagnac-Ascher, E. 2015. *Économie de la connaissance. Une dynamique métropolitaine ?* Paris : Le Moniteur, POPSU.
- Compiègne, I. 2011. *La Société numérique: La société numérique en question(s)*. Paris : Sciences Humaines.
- Cottier, P, & Choquet, C. 2005. De l'utilisateur construit à l'utilisateur participant. <hal-00005729>.
- Davezies L. 2012. *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*. Paris : Seuil.
- Darchen, S, & Tremblay, D-G. 2008. *Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain*. Montréal : note

de recherche (2008-01), Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir.

- Ennuyer, B. 2005. Le droit des usagers. *Gérontologie et société*, (115) : 13-28.
- Le Bras, D, Seigneuret, N, & Talandier, M. 2016. *Les métropoles en chantiers*. Paris : Berger Levrault.
- Følstad, A. 2008. Living Labs for innovation and development of information and communication technology: A literature review. *The Electronic Journal for Virtual Organizations and Networks*, 10 : 99-131.
- Ghorra Ghobin, C. 2015. *La métropolisation en question*. Paris : Presses universitaires de France.
- Guillermou, Y. 1992. Désengagement de l'État et montée de la société civile. *Bulletin de l'APAD [En ligne]*, (4), <http://www.apad.fr/>, mis en ligne le 26 juin 2008, consulté le 27 novembre 2016.
- Gumuchian, H, & Pecqueur, B. 2007. *La ressource territoriale*. Paris : Economica.
- Florida, R. 2002. *The Rise of the Creative Class: And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*. New York: Basic Books.
- Halbert, L. 2010. *L'avantage métropolitain*. Paris : Presses universitaires de France.
- Innerarity, D. 2015. *Démocratie et société de la connaissance*. Grenoble : Collection Rien d'impossible, Presses universitaires de Grenoble.
- Janin, C, et al. 2013. *Les Living Labs : définitions, enjeux, comparaisons et premiers retours d'expériences*. Grenoble : Rapport final Programme Interreg Alcotra Innovation, 64 p.
- Mappa, S. 2013. *Les impensés de la gouvernance: la société civile, réponse à la crise ?* Paris : Karthala.
- Kaplan, D, & Marcou, T. 2009. *La ville 2.0. Plateforme d'innovation ouverte*. Limoges : collection Fabrique des Possibles, éditions Fyp.
- Osborne, D, & Gaebler, T. 1992. *Reinventing Government: How the Entrepreneurial Spirit is Transforming the Public Sector*. Boston : Addison-Wesley Publishing.
- Perroux, F. 1967. Note sur la ville considérée comme pôle de développement et comme foyer du progrès. *Tiers-Monde*, 8(32), 1147-1158.
- Putnam, RD. 2000. *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*. New York : Simon & Schuster.
- Molinari, F. 2011. *Best practices Database for Living Labs: Overview of the Living Lab*

approach. Deliverable 2.3, Alcotra Innovation project.

- Roux, E, & Escaffre, F. 2016. Métropoles en observation. Dans Le Bras, D, Seigneur, N, & Talandier, M (dir.), *Métropoles en chantiers*. Paris : Berger Levrault. 257-269.
- Roux, E, & Feyt, G. 2011. *Les observatoires territoriaux : enjeux et perspectives*. Paris, collection. Travaux (14), La documentation française
- Scherer, P. 2015. *Chantier ouverts au public*. Paris : La Documentation Française.
- Ståhlbröst, A, & Bergvall-Kåreborn, B. 2008. FormIT - An Approach to User Involvement. Dans Schumacher, J, & Niitamo, VP (dir.), *European Living Labs- A New Approach for Human Centric Regional Innovation*. Berlin: Wissenschaftlicher Verlag. 63-76.
- Strobel, P. 1993. L'usager, le client et le citoyen : quels rôles dans la modernisation du service public ? *Recherches et Prévisions* 32: 31-44.
- Talandier, M. 2015. (In)capacité métropolitaine de l'économie de la connaissance. Dans Campagnac-Ascher, E (dir.), *Économie de la connaissance. Une dynamique métropolitaine?* Paris : Le Moniteur. 17-37.
- Vanier, M. 2015. *Demain les Territoires*. Paris : Hermann.
- Veltz, P. 2005. *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. Paris : Presses universitaires de France.

des Living Labs inscrits au sein des communes de moins de 15 000 habitants ne se situent pas seulement dans l'aire d'influence de grandes villes.

⁶ Directeurs généraux ou directeurs adjoints des intercommunalités.

⁷ Regroupements de communes dont les compétences ont été récemment augmentées en France en matière de développement économique et d'innovation notamment avec le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) prévu par la loi NOTRe du 7 août 2015.

¹ Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

² Programme « Les diagnostics territoriaux : quelle connaissance pour quelle action ? Analyse d'un outil d'action publique locale », dir. Roux E., UMR PACTE, Université de Grenoble Alpes ; Commissariat Général à l'Égalité des Territoires. 2015-2016 ; et Programme « Connaissance territoriale et action publique sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole », dir. Roux E., UMR PACTE, Université de Grenoble Alpes ; Grenoble Alpes Métropole 2016.

³ Si l'analyse peut être aussi considérée comme partielle en s'appuyant sur les références de labellisation d'ENoLL, cette dernière recouvre une réalité tout de même significative des Living Labs dans le monde, en Europe et en France.

⁴ Cette stratification est établie sur la nomenclature nationale française produite par l'Institut national de la statistique et des études économiques.

⁵ Cette observation est plus à nuancer pour l'Espagne, l'Italie ou le Portugal où la part